

DÉCEMBRE 2018

L'Equipe Municipale
vous souhaite de

Bonnes Fêtes

de Fin d'Année

• **PÈRE NOËL :**

Il passera au Foyer Rural M. Husson le dimanche 16 décembre 2018 après le spectacle rock « La drôle d'histoire de Joey » qui débutera à 15h30 précises.

Les enfants de 0 à 10 ans ont reçu une invitation personnelle de la part du Père Noël mais bien entendu la fête est OUVERTE À TOUS LES HABITANTS du village qui sont les bienvenus.

• **CADEAU DE NOËL :**



Lors des fêtes de fin d'année, la rue Aristide Briand à BRASLES sera rendue à la circulation 24h sur 24 du vendredi 21 décembre 2018 au soir au lundi 7 janvier au soir.

A partir du 8 janvier au matin, la rue A. Briand sera ouverte à la circulation automobile en alternat avec des feux tricolores (information du 13 décembre 2018 données par GTIE qui va effectuer les travaux d'enfouissement des réseaux dans cette rue).

Nous n'avons pas d'informations à ce jour ni pour le transport scolaire Gland-Brasles après le 7 janvier au matin ni pour les bus du réseau Fablio.

**A
G
E
N
D
A

G
L
A
N
O
I
S**

Nous avons posé la question à Kéolis qui gère les transports urbains, interurbains et scolaires sur la Communauté d'Agglomération de Château-Thierry mais n'avons pas encore de réponse.

Dès que nous aurons des précisions, nous vous communiquerons les informations utiles par tous les moyens à notre disposition.

● **VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ :**

Les Glanoises et les Glanois sont cordialement invités à la cérémonie des Vœux qui se déroulera le :

DIMANCHE 6 JANVIER 2019

À partir de 15h00 au Foyer Rural Marcel HUSSON

L'après midi se poursuivra avec la traditionnelle coupe de champagne et l'incontournable Galette des Rois.

Nous vous attendons nombreux...



● **RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES :**

Si ce n'est déjà fait, vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales de notre commune jusqu'au

Lundi 30 DÉCEMBRE 2018 à midi en Mairie.

Venir avec sa pièce d'identité et un justificatif de domicile récent (EDF, etc.).

Pas de permanence « rattrapage » le 31 décembre avant changement de système d'inscription. A compter du 1^{er} janvier 2019, l'inscription se fera par vous-même sur Internet sur un site dédié. Tout vous sera expliqué sur la prochaine Feuille de Chêne actuellement en préparation.

● **ABANDONNÉS :**

Nous avons quelques vêtements abandonnés (gilet, manteau, etc.) que nous avons en attente d'un propriétaire. Ces vêtements sont entreposés en Mairie.

N'hésitez pas à venir récupérer votre bien rapidement aux heures d'ouverture de la Mairie.

